

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre des Postes): Monsieur le président, je dois dire que j'ai reçu énormément d'instances à cet effet. J'en ai reçu tant des ministériels que de l'opposition et du public en général. La question a été soumise à nos conseillers en philatélie, et une réponse sera donnée prochainement, savoir, s'il est approprié d'émettre un timbre pour le *Lion's Club*, ce qui créerait un précédent quant à cette catégorie d'association.

* * *

[Traduction]

LE TOURISME

LE PROJET DE MAJORATION DU COÛT DES VOYAGES PAR AVION—L'INCIDENCE SUR L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Étant donné que notre industrie touristique connaît un ralentissement, comment peut-il justifier que l'on projette d'augmenter de 5 p. 100 les vols nationaux et d'accroître les frais d'atterrissage et la taxe d'aéroport, puisque ces trois facteurs contribueront à faire du Canada un pays où il coûte extrêmement cher de voyager? Comment peut-on expliquer une telle décision alors que le déficit de notre industrie touristique pour les deux premiers trimestres de 1978 se chiffre environ à 1.35 milliard et que si la tendance se poursuit, il se chiffrera à 2 milliards à la fin de l'année?

L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas aussi pessimiste que le député. J'ai examiné les chiffres du troisième trimestre et j'ai noté une réduction de notre déficit en matière de tourisme.

Cela dit, je pense aussi que nous avons fait des efforts appréciables pour offrir davantage de vols nolisés aux Canadiens voyageant à l'intérieur du Canada, ce qui réduit du même coup les frais des touristes canadiens qui visitent leur pays. Je tiens aussi à ajouter que la plupart des touristes qui viennent au Canada sont Américains et que la majorité d'entre eux utilisent l'automobile et non l'avion pour venir ici.

M. Murta: Monsieur l'Orateur, d'après les dirigeants de l'industrie touristique avec qui j'ai eu l'occasion de discuter, l'imposition de cette seule taxe d'aéroport portera une grave atteinte au tourisme au Canada. Le ministre est-il en faveur des augmentations prévues, que le ministre des Transports semble déterminé à mettre en vigueur?

M. Horner: Monsieur l'Orateur, je ne suis pas nécessairement en faveur de tous les frais qui sont imposés. Je n'aime pas plus que personne d'autre payer davantage pour un service que j'attends du gouvernement. Je ne vais pas demander au gouvernement d'imposer toutes sortes de frais dont j'aurai à m'acquitter en tant que touriste. Mais je reconnais que je suis moi-même en mesure de faire mes propres frais lorsque je voyage.

Des voix: Oh, oh!

Questions orales

M. Horner: Je le répète, la majorité des touristes au Canada viennent des États-Unis, et ils viennent surtout en voiture, non pas en avion.

Des voix: Bravo!

* * *

● (1427)

LE TRANSPORT AÉRIEN

LA TAXE D'AÉROPORT—L'INCIDENCE SUR L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

M. Don Mazankowski (Vegreville): Ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Transports. La taxe d'aéroport, qui se monte au Canada à \$8 par personne, est l'une des plus élevées du monde. Dans son rapport, le groupe d'étude sur le tourisme dit que:

La politique du paiement par les usagers des aéroports empêche les transports aériens au Canada de soutenir la concurrence de ceux des États-Unis et entrave l'expansion du tourisme au Canada.

Le ministre des Transports pourrait-il dire à la Chambre si l'on va porter la taxe d'aéroport à \$13, afin de percevoir une partie des 72 millions de dollars de plus que prévoit le programme d'austérité du gouvernement?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports et ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je ne peux à ce stade-ci ajouter quoi que ce soit aux déclarations qui ont été faites à la Chambre à ce sujet. En ce qui a trait aux coûts et surtout à ceux qui sont imputés aux voyageurs plutôt qu'aux contribuables qui ne voyagent pas, le ministre de l'Industrie et du Commerce a très bien expliqué la chose.

M. Mazankowski: Monsieur l'Orateur, le gouvernement a l'intention d'augmenter les frais d'atterrissage dans les aéroports de 30 à 40 p. 100 au cours des huit prochaines années. En d'autres termes, ces frais augmenteront à six fois ce qu'ils sont maintenant, ce qui portera le coût d'atterrissage d'un 747 à \$1,800, alors que l'atterrissage de ces avions à l'aéroport de Chicago coûte environ \$400.

Le ministre voudrait-il expliquer cette différence à la Chambre et lui dire s'il ne s'inquiète pas de l'effet néfaste qu'elle aura sur la circulation aérienne au Canada et, par ricochet, sur l'industrie du tourisme? En outre, se peut-il que ces petites fortunes soient le prix que les usagers doivent payer pour les Taj Mahals qui ont été érigés au pays en guise d'aéroports?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, premièrement les États-Unis sont eux aussi en train de revoir leur politique de subventions aux passagers des transports aériens en n'exigeant pas le plein montant des coûts, et nous attendons leur décision à ce sujet.

Je peux assurer au député que même si les taxes pourraient être majorées au cours de l'année, elles ne dépasseront jamais ce que coûte actuellement les services aux passagers. Et je peux en outre lui affirmer que l'idée de considérer les services fournis comme partie intégrante du coût du vol a donné lieu à des discussions poussées avec les transports aériens, afin de voir...